

Acceptation des exosquelettes

Responsables de stage : Jean-Jacques Atain Kouadio, Liên Wioland

Laboratoire d'accueil : Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), Département Homme au Travail (HT), Laboratoire d'Ergonomie et de Psychologie Appliquées à la prévention (EPAP)

Lieu de travail : Vandœuvre-lès-Nancy

Durée de stage : Ce stage de niveau M2 (6 mois) s'inscrit dans le cadre d'un projet d'étude sur l'acceptation des exosquelettes

Pour postuler :

Clôture du recrutement le 15/12/2021

Les candidatures sont examinées au fil de l'eau

Début du stage selon disponibilité mais nécessairement entre janvier et mars 2022

Indemnisation brute : 1155,00 €/mois

Envoyer CV + lettre de motivation à lien.wioland@inrs.fr

Mots clés : Dynamique d'acceptation, Psychologie sociale, Ergonomie, exosquelette professionnel

Sujet de stage :

Dans un contexte d'industrie du futur, les exosquelettes émergent de plus en plus au sein des entreprises. Ils sont présentés comme des systèmes permettant de soulager les efforts et d'assister l'opérateur. Les entreprises les perçoivent comme des dispositifs pouvant contribuer à limiter les troubles musculo-squelettiques. Ainsi, elles les testent auprès des opérateurs qui ont des réactions très contrastées. Certains refusent de les tester, d'autres les utilisent puis les rejettent alors que d'autres encore les intègrent dans un usage régulier. Du point de vue de la prévention des risques professionnels, l'INRS s'intéresse à la question de l'acceptation de ce type de dispositif et à leur intégration en entreprises. Le stage proposé par l'INRS s'inscrit dans ce contexte.

Ce stage consistera à mettre en place une démarche composée principalement d'observations en situations réelles et d'entretiens (individuels et collectifs) pour poursuivre l'investigation déjà mise en place par l'INRS sur la question de la dynamique d'acceptation. Cette démarche est prévue se dérouler sur des sites pour lesquels les salariés ont accepté l'exosquelette ainsi que sur des sites où il a été rejeté. Il est attendu une formalisation des facteurs de réussite et d'échec d'implantation du dispositif. Des recommandations devront ensuite être élaborées, en terme de prévention des risques professionnels, pour accompagner l'entreprise.

Compétences attendues : la maîtrise (ou la capacité à acquérir très rapidement) des connaissances/compétences dans les domaines suivants est nécessaire :

- Analyse des situations de travail et des outils/méthodes couramment utilisés pour le recueil d'observables, la conduite et l'analyse d'entretiens individuels et collectifs et questionnaire
- Analyse des données qualitatives et analyse statistiques descriptives
- Capacité rédactionnelle et maîtrise de l'anglais scientifique
- Autonomie, curiosité scientifique, intérêt pour le travail pluridisciplinaire